

Nouvelles subventions communales

Dans le cadre du fonds pour le développement durable, qui vise à encourager les actions en faveur de la transition énergétique et du développement durable, 2 nouvelles subventions sont disponibles !

Ainsi, 6 types de subventions sont mis en place à destination de la population de Crans :

NOUVEAU Installation de pompes à chaleur en remplacement d'un chauffage au mazout, au gaz ou électrique :



La Commune participe à hauteur de :

- **CHF 2'000.- pour les bâtiments individuels**
- **CHF 4'000.- pour les bâtiments collectifs**
- **CHF 2'000.- / unité de logement** pour les PPE avec chauffages individuels

NOUVEAU Installation de panneaux solaires



La Commune participe à hauteur de :

- **CHF 100.- / m² ; max CHF 2'000.- pour les bâtiments individuels**
- **CHF 100.- / m² ; max CHF 4'000.- pour les bâtiments collectifs**
- **CHF 100.- / m² ; max CHF 2'000.- / unité de logement** pour les PPE avec installations solaires propres à chaque logement



Réalisation de bilans énergétiques des bâtiments (CECB Plus)

La Commune participe à hauteur de **CHF 500.- par certificat et par bâtiment.**



Destruction de nids de frelons asiatiques

La Commune participe à hauteur de **CHF 400.- par destruction de nid.**



Achat de vélos

La Commune participe à hauteur de **20 % du prix d'achat** d'un vélo neuf ou d'occasion et **au maximum à hauteur de CHF 300.-.**



Abonnements annuels de transports publics

La Commune participe à l'achat à hauteur de :

- **CHF 70.- / abonnement au tarif adulte**
- **CHF 50.- / abonnement jeune ou senior**

De plus amples informations au sujet des subventions, de leurs conditions d'octroi et du PECC sont disponibles sur le site internet de la commune : www.cransvd.ch (rubrique Energie et Nature).

Vélos en libre-service

Crans a rejoint le réseau de vélos en libre-service de la Région de Nyon qui est opéré par la société VOI.

Sur le territoire communal, 6 stations sont actuellement en place afin de desservir les différents lieux de rencontre de la commune tels que la salle communale, l'école, l'administration et le port, mais également les différents quartiers. Grâce à ce réseau, il est possible de se déplacer à la fois dans la commune et dans la région.



Pour utiliser ces vélos, il suffit de télécharger l'application VOI.





Découvrez tapatou.ch

Crans participe à la plateforme collaborative Tapatou, un site d'échange d'objets et de services développé par l'association TannEco.

Ce projet innovant s'inscrit dans une démarche de réduction des déchets, de solidarité locale et de promotion de l'entraide.

- Vous avez une perceuse ou une tondeuse à prêter ou à emprunter ?
- Vous souhaitez vendre ou donner un objet plutôt que de le jeter ?
- Vous cherchez une aide ponctuelle en informatique ou un service de baby-sitting ?
- Ou peut-être avez-vous besoin en urgence d'un outil ou d'un appareil ?

En quelques clics, les habitants peuvent publier une annonce, consulter les offres disponibles ou entrer en contact avec d'autres membres de la commune ou des communes voisines. Simple, gratuit et 100 % local, Tapatou renforce les liens sociaux tout en valorisant le partage des ressources.

Rendez-vous sur tapatou.ch pour favoriser une économie circulaire et solidaire.

Informations sur les plantes exotiques envahissantes

Les plantes exotiques envahissantes représentent une menace importante pour la biodiversité locale. Elles s'installent dans les habitats des espèces indigènes, à leur détriment, mettant ainsi en péril la diversité biologique de notre région. Elles ont également des effets négatifs sur la santé publique (allergies, irritations), sur la sécurité (dégâts aux ouvrages) et sur l'économie (pertes de rendements agricoles, dégâts à la régénération forestière).

Un certain nombre de ces plantes nuisibles a été identifié sur le territoire communal. Bien qu'elles puissent être agréables à regarder, il convient cependant de les éradiquer afin de limiter leur propagation. Des informations sur les plantes envahissantes et les méthodes d'éradication sont disponibles sur le site de la commune.

Voici quelques espèces présentes sur notre territoire.



RENOUÉE DU JAPON



LAURIER CERISE



VERGERETTE